



Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 7 mars 2017.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- En prévision de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui se tiendra les 2 et 3 juin prochain, le Conseil des commissaires a désigné huit de ses membres pour agir à titre de délégués de la Commission scolaire des Patriotes pour cette assemblée.
- Le Conseil a mandaté le Service des ressources matérielles afin qu'il entreprenne les démarches requises auprès de la Ville de Belœil en vue de lui octroyer, de même qu'à Hydro-Québec, Bell Canada et Vidéotron, une servitude aérienne sur la rue Laurier pour le déplacement d'un ou des poteau(x) en avant lot de nos propriétés (lot 4 554 592), considérant que cette servitude n'affectera en rien les activités pédagogiques des élèves fréquentant l'immeuble L'envol et le Centre d'intégration La Traversée situés sur cette rue.
- Le Conseil a également approuvé des modifications en lien avec la création d'une servitude en faveur de la Commission scolaire des Patriotes lui permettant l'installation de conduites, le prélèvement et le retour de l'eau d'un lac dont le propriétaire du terrain est Les Condominiums Saint-Bruno sur le Lac inc., et le propriétaire du lac et de la bande riveraine, le Syndicat de la copropriété du Lac Goyer. Cela permettra d'installer un système de géothermie au bénéfice de l'école secondaire du Mont-Bruno.